

MAG CHENÔVE
AVEC VOUS

DOSSIER
Tous mobilisés
pour la jeunesse

INFORMATIONS MUNICIPALES

VILLE
DE
chenôve

DÉCEMBRE 2019 - JANVIER FÉVRIER 2020

ville-chenove.fr



12 octobre : remise de la médaille de la famille au centre communal d'action sociale.



12 octobre : cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française en salle du Conseil municipal de Chenôve.



11 novembre : cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France.



25 novembre : le conseil municipal s'habille en orange pour s'unir à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles ».



29 novembre : signature d'une convention de coopération entre la Ville de Chenôve et la ville de Chefchaouen en salle du Conseil municipal.

4 > 16

Hommage à Roland Carraz
Recensement et élections
Rétrospective 2019
Participation citoyenne en actes
Aménagement de la Plaine Herriot
Nouveau gymnase du Mail
Amélioration du cadre de vie

17 > 25

DOSSIER :

TOUS MOBILISÉS POUR LA JEUNESSE

26 > 27

Tribunes de libre expression

28 > 31

Quoi de neuf à la bibliothèque ?

Les associations à l'affiche

AGENDA

Manifestations culturelles, sportives, commémoratives

Réunions, visites de quartier et permanences des élus

Vous ne recevez pas le MAG de Chenôve ?

La municipalité de Chenôve porte une attention toute particulière à la distribution du magazine municipal. Ce support d'informations est destiné à tous les habitants. Si vous ou l'un de vos voisins ne recevez pas le mag, nous vous remercions de bien vouloir nous le signaler :

Par mail : contact@ville-chenove.fr

Par internet : sur le site www.ville-chenove.fr

Par téléphone : 03 80 51 55 00

L'autocollant « Stop pub » sur votre boîte aux lettres ne vous empêche pas de recevoir votre mag de Chenôve.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 20 juin 1978 N°2018-493, et au règlement général sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à rgpd@ville-chenove.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant

MAG CHENÔVE AVEC VOUS

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

2, place Pierre Meunier - B.P. 130 - 21303 Chenôve Cedex

Tél. : 03 80 51 55 00 • Fax : 03 80 51 55 01

communication@ville-chenove.fr • www.ville-chenove.fr

Directeur de la publication : Thierry Falconnet • Direction éditoriale : Justine Lagrange • Rédaction : Emilie Billot, Ouafae Bourakkadi, Estelle Chevassu, Eric Kragbé, Justine Lagrange, Jean Vigreux • Infographie service communication • Crédits photos : Ville de Chenôve, Jonas Jacquet, Sylvain Tran • Impression : VIDONNE 4, rue de la Petite Fin, 21121 Fontaine-lès-Dijon • Distribution : Adrexo • Dépôt légal à parution

• Tirage : 7500 exemplaires.

Magazine édité le 20/12/2019

« Chenôve la Belle »

Madame, Monsieur,

Composée de plusieurs secteurs et quartiers très différents, Chenôve est multiple. Sur le Plateau, à Kennedy, dans le Vieux Bourg, au Mail, aux Grands Crus... autant d'espaces urbains aux ambiances diverses, parfois singulières. « Tous sont Chenôve ! », « Tous font Chenôve ! »

Notre commune est également une mosaïque de femmes et d'hommes aux parcours personnels variés, de tous les âges, de toutes les origines et de toutes les conditions. Toutes chenevelièrès, tous cheneveliers. Chacune et chacun d'entre nous a la chance de vivre dans une commune où ce qui nous rassemble dépasse très largement ce qui peut nous séparer, voire nous diviser.

Entrée Sud de la Métropole, notre ville se démarque aussi par la diversité de son tissu économique et la variété des nombreuses entreprises qui s'y sont installées. Elles participent grandement à l'attractivité de Chenôve, à sa créativité et à son dynamisme.

Toutes et tous, nous sommes partie intégrante de l'identité plurielle de « Chenôve la Belle », comme aime le dire un chenevelier citoyen et engagé que j'ai plaisir à rencontrer souvent. Chenôve est citoyenne, culturelle, écologique. Elle est également sportive, puisque nous avons l'honneur d'avoir été choisis comme « Terre de Jeux 2024 ». Après avoir été désignée « ville la plus sportive de Bourgogne-Franche-Comté », c'est une distinction de plus qui renforce la bonne image de notre commune et valorise ses atouts.

Je vous présente, à vous, à votre famille et à vos proches, tous mes vœux pour cette nouvelle année 2020. Je vous souhaite de la vivre dans une commune encore plus solidaire, ouverte à l'autre et fraternelle. Chenôve, diverse et rassemblée, résolument optimiste en son avenir !

Le Maire de Chenôve,
Vice-président de Dijon métropole



Il y a vingt ans disparaissait Roland Carraz (1943-1999)

Maire de Chenôve de 1977 à 1999, Roland Carraz a participé à faire changer la ville de Chenôve en développant un « laboratoire social, culturel et sportif », mais aussi en modifiant la morphologie de la ville avec la création du quartier « des Droits de l'Homme » ouvrant la ville vers le sud. Créé au moment du bicentenaire de la Révolution française, ce quartier invite à comprendre la place particulière de cet événement dans notre histoire nationale, dans la mémoire républicaine, mais aussi de penser la mixité des habitations (pavillonnaires et petits immeubles). La transformation de la ville est aussi liée à son adhésion forte au district, ancêtre de l'agglomération dijonnaise et de la métropole. Au-delà du caractère visionnaire pour l'urbanisme, il a aussi eu un rôle important dans la mise en place du Revenu Minimum Étudiant, là encore en 1989, comme « une aide à l'intelligence ». On retrouve ici son attrait pour l'éducation, comme professeur agrégé d'histoire et maître de conférences à l'université de Dijon, mais aussi comme homme issu du monde populaire, fils et petit-fils de cheminot, qui a connu l'ascension sociale grâce à l'école s'étant retrouvé orphelin et boursier. Cette matrice culturelle et politique a marqué son engagement au CERES (Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes), club fondé à l'intérieur du parti socialiste SFIO en 1966 par Jean-Pierre Chevènement, Alain Gomez, Didier Motchane et Georges Sarre) devenant un courant important du nouveau PS en 1971.

Figure importante de la gauche régionale, il devient un homme d'État après l'élection de François Mitterrand à la Présidence de la République. Député de 1981 à 1983 avant d'être nommé secrétaire d'État au Tourisme (1983-1984), puis chargé de l'Enseignement technique et technologique (1984-1986 - on lui doit le baccalauréat professionnel-), il retrouve son siège à l'Assemblée en 1986. Battu aux législatives de 1993, il est réélu député en 1997. Ayant quitté le PS par hostilité marquée à la guerre du Golfe tout comme à la ratification du traité européen de Maastricht, il est parmi les fondateurs du Mouvement des citoyens, tout en gardant l'esprit d'unité des forces de gauche et républicaines qui combattent la haine.



1999

Pose de la première pierre du commissariat de Police en présence de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur



1996

Visite du Préfet à Chenôve



1996

Inauguration de la bibliothèque François Mitterrand en présence de Danielle Mitterrand



1989

Inauguration du quartier des Grands Crus



1989

Venue de François Mitterrand à Chenôve



1983

Roland Carraz nommé secrétaire d'État au Tourisme

Inscrivez-vous jusqu'au 7 février

Élections municipales de mars 2020

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020.

Les électeurs Cheneveliers sont appelés à élire les 33 conseillers municipaux, qui ensuite éliront eux-mêmes le maire de la commune au sein du Conseil municipal.

Pour voter, il est impératif d'être inscrit sur les listes électorales et vous pouvez le faire jusqu'au 7 février 2020 soit directement en Mairie, soit par Internet sur le site service-public.fr ou encore par courrier en envoyant à votre mairie le formulaire CERFA n° 12669/02 à télécharger sur service-public.fr

À noter que les ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne peuvent voter et sont éligibles aux élections municipales, à condition d'être inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Si vous avez moins de 26 ans et que vos parents habitent Chenôve depuis plus de 6 mois, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la commune de vos parents (*cas des étudiants ou des jeunes travailleurs*).

Il est à rappeler que les personnes ayant acquis la nationalité française ainsi que les jeunes qui atteignent la majorité entre les deux tours sont inscrits d'office.

Il est également possible de voter par procuration en se rendant soit à l'hôtel de police, place Suquet à Dijon, soit à la gendarmerie de Gevrey-Chambertin ou encore au tribunal de Grande Instance de Dijon.

Nous vous rappelons enfin que le jour du vote, si vous avez des difficultés pour vous rendre en mairie, un service de transport sera mis gratuitement à votre disposition. Pour en bénéficier vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès du service Vie citoyenne au 03.80.51.55.33.

Informations sur : www.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr

VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR

INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ELECTORALES

POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669/02 À TÉLÉCHARGER SUR SERVICE-PUBLIC.FR)

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020

Lieu : Bureaux 1 à 9 - Hôtel de Ville
Salle des Fêtes - 2 place Pierre Meunier
Heures d'ouverture : de 8h à 19h

Recensement

du 16 janvier au 22 février 2020

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de sa commune. Pour ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport, il faut s'appuyer sur une connaissance fine et précise de la population. Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

L'un de ces agents se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, le questionnaire papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Pour plus d'informations :
www.le-recensement-et-moi.fr



Ouafae
BBAYA



Bouchra
KACHIN



Romain
ARDISSON

CIMETIÈRE

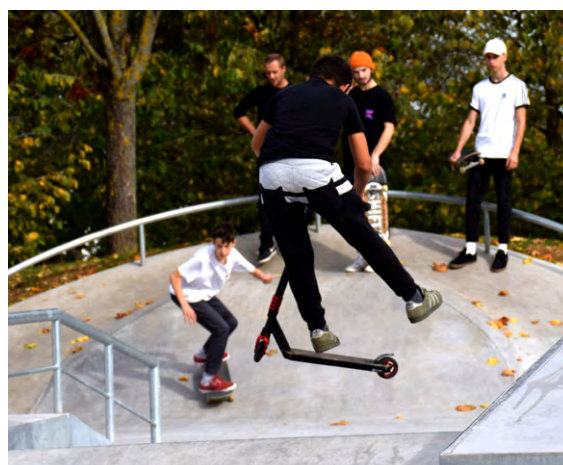
Travaux de reprise de concessions non renouvelées ou abandonnées

Des travaux de reprises ont été réalisés en 2018-2019. De telles opérations sont amenées à être renouvelées chaque année. Pour savoir si votre concession familiale est concernée, veuillez-vous renseigner auprès du service vie citoyenne au 03.80.51.55.33

Le règlement du cimetière a été modifié. Il est consultable sur le site de la Ville de Chenôve.



En concertation avec des jeunes habitants passionnés de trottinette et les membres du conseil participatif du quartier des Grands Crus, Clos du Roy, Chenevary, la Ville de Chenôve a rénové cet équipement devenu, au fil des ans, vieillissant. Une structure de 26 m de long et 8 m de large a été installée sur l'esplanade Parabiago. Le coup d'envoi des travaux a été lancé le 15 juin dernier lors de la fête des Grands Crus. Un investissement de 100 000 euros et cinq mois de travaux auront été nécessaires pour que ce projet participatif se concrétise. Inauguré le 30 novembre, ce nouvel espace dédié aux jeunes est ouvert à tous.



1



2



4



5

1/ Cérémonie des vœux 2019

2/ Représentation de théâtre d'impro

3/ Carnaval de Chenôve

4/ Les midis, on lit dans les écoles primaires

5/ Les élèves relèvent le Défi distance

6/ Portes ouvertes des serres municipales

7/ Sortie en famille pour Le Rando

8/ Démolition du centre commercial Saint-Exupéry

9/ Forum de l'emploi



6



3



7



9



8



10



14



15



11



13



17



10/ Restitution des activités péri et extra-scolaires

11/ Les mardis de l'été

12/ La fête de la République

13/ Inauguration du nouveau bureau de Poste

14/ Atelier de confection de lessive dans le cadre de la semaine bleue

15/ Accueil des nouveaux arrivants

16/ Semaine des Droits de l'Enfant

17/ Les 4h de nage

18/ Noël Solidaire



16



18

La participation citoyenne en actes

Les visites et permanences de quartier, les instances participatives sont autant d'occasion d'aborder les sujets qui vous tiennent à cœur et de prendre part à la vie de votre commune.

Pour déposer une idée, une suggestion, il vous suffit d'aller sur le site internet : www.chenove.fr dans l'onglet « je participe ».

Pour se renseigner sur les prochains rendez-vous, ateliers, conseils participatifs, n'hésitez pas à vous rendre à la maison du projet au 12 rue Lamartine accès par le parc urbain face à la bibliothèque.

Retour en images sur les 3 visites de quartier de ces 3 derniers mois.

En octobre, novembre et décembre, les élus sont venus à la rencontre des habitants du quartier Grands Crus - Clos du Roy, Stade et Mail - Gambetta pour évoquer avec eux les questions qui leur tiennent à cœur.

Nettoyage, travaux de rénovation et de réparation, fleurissement, éclairage public ont fait partie des sujets abordés le jour de ces rencontres.

La présence des services techniques de la Ville permet de prendre note de ces remarques pour agir et d'assurer le signalement et le suivi auprès de Dijon métropole en charge des travaux de voirie.



Renouvellement des membres des instances participatives

La durée de mandat des membres des conseils participatifs et citoyen arrive bientôt à son terme. Au printemps, les membres seront renouvelés. Pour mémoire, en février 2016, les membres du conseil citoyen et ceux des trois conseils participatifs avaient été nommés dans le respect de règles précises :

- respect de la parité Homme / Femme
- pour les habitants : tirage au sort sur les listes électorales complété par un appel à candidatures
- pour les associations et acteurs économiques : appel à candidature et tirage au sort si nécessaire
- durée du mandat : 3 ans
- doté d'un budget participatif de 5 000 €
- aucun représentant du conseil municipal

En novembre, les membres du CPJe (Conseil participatif des jeunes enfants) arriveront au terme de leur mandat de 2 ans. Cette instance concerne des enfants de Chenôve âgés de 9 à 13 ans qui souhaitent s'impliquer dans la vie de leur commune.

Quant au CPJ (Conseil participatif des jeunes) constitué de jeunes cheneveliers de 14 à 18 ans, une réflexion est actuellement en cours quant à son renouvellement sous une forme qui pourrait être différente.



Réunion bilan du Conseil Consultatif Chenevelier

Le 18 décembre dernier, le Conseil Consultatif Chenevelier s'est réuni pour faire un bilan de l'année écoulée. Issus des conseils participatifs de Chenôve, les membres du CCC sont revenus sur les actions réalisées en 2019.

Les enfants du CPJe ont présenté leur déplacement à Paris dans le cadre du festival international des droits des enfants et de la citoyenneté où 650 enfants de France, d'Europe et du monde étaient réunis. Les conseils participatifs et citoyen, quant à eux, ont proposé aux élus, représentants associatifs et acteurs locaux présents, un tour d'horizon des huit actions menées en 2019 : ateliers participatifs pour le projet du Parc, réalisation d'une consultation des familles, parents, enfants pour choisir les nouveaux jeux implantés sur la Plaine Herriot, actions de sensibilisation au tri des déchets auprès des enfants et de leurs parents, journée de nettoyage d'un quartier, installation d'équipement de détente (banc, terrain de pétanque) et de nouveaux agrès sur le plateau.

L'aménagement de la Plaine Herriot se poursuit

Le projet global initié sur ce quartier a été élaboré avec les habitants et le conseil citoyen au terme d'une concertation de plus de deux années. Après l'espace ludique, l'aire de street workout et la plantation de la forêt comestible, place désormais à une nouvelle aire de jeux !



← RUE ROGER SALENGRO

MAIRIE DE CHENÔVE →

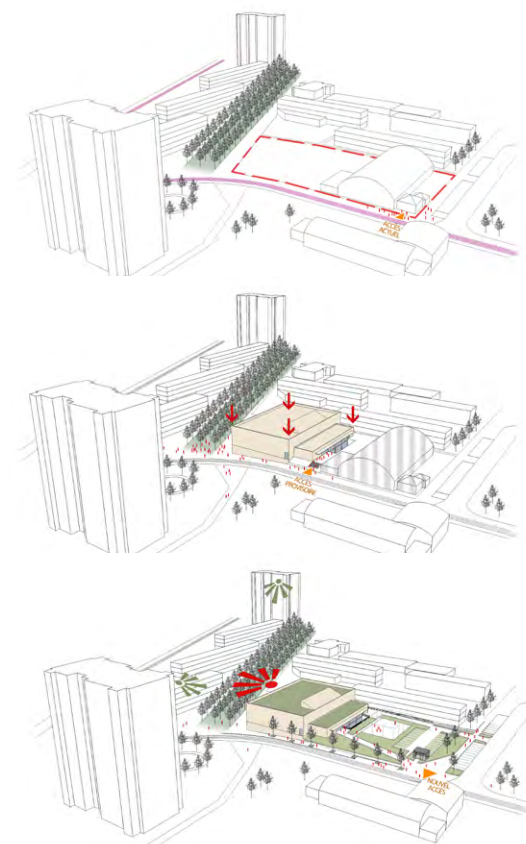
- ESPACE LUDIQUE (vélos - trottinettes - rollers)
- CRÉATION D'UN ACCÈS PMR (Personne à mobilité réduite)
- CRÉATION D'UNE AIRE DE STREET WORKOUT

- FORÊT COMESTIBLE
- RÉNOVATION TERRAIN MULTISPORTS
- NOUVELLE AIRE DE JEUX (pour les 1 à 12 ans.)

Un nouveau gymnase du Mail

Parce que c'était devenu une nécessité, la requalification du gymnase du Mail était envisagée depuis quelques années. Dans ce cadre, un concours a été organisé pour sélectionner un projet conforme aux attentes des habitants afin de désigner le maître d'œuvre en charge de sa mise en œuvre. Un jury s'est donc réuni pour étudier l'ensemble des propositions et des candidatures. Parmi les 52 équipes qui ont déposé un dossier, 3 ont été présélectionnées pour réaliser une esquisse et un lauréat a été choisi.

Par délibération lors du conseil municipal du 25 novembre dernier, les élus ont suivi à l'unanimité l'avis du jury et c'est le groupement formé par les entreprises A2A Architectes, Senechal-Auclair-Park, Eric François, COSINUS, BE 2S, BED, ENERPOL et DIGINUM qui a été désigné pour mener ce beau projet.



Chenôve « Terre de Jeux 2024 », et pourquoi pas plus ?

Les prochains Jeux olympiques et paralympiques d'été auront lieu en France, à Paris en 2024.

Et 2024, c'est demain ! Pour susciter l'engouement de tous, et relayer l'esprit olympique, le label « Terre de Jeux 2024 » a été créé pour permettre à tous les territoires qui le souhaitent de pouvoir s'engager. Chenôve et Dijon font partie des 500 premiers territoires qui ont été labellisés. S'associer à un tel évènement sportif de dimension planétaire est évident pour la « ville la plus sportive de Bourgogne-Franche-Comté ». Mais cette reconnaissance a fait naître une autre idée. Et si Chenôve accueillait des équipes olympiques ? À suivre...



Brigitte POPARD

1^{ère} Adjointe au maire déléguée à l'administration générale, au suivi des grands projets et aux sports, loisirs, jeunesse

« La restructuration du gymnase du Mail a été identifiée comme un enjeu majeur du développement de notre ville. Nous avons fait le choix d'une architecture durable et innovante valorisant l'amélioration énergétique de nos équipements. Ce gymnase offrira de nouvelles possibilités de pratiques sportives pour toutes et tous. »

Pour l'amélioration de votre cadre de vie

Tour d'horizon sur les nouveaux aménagements de voirie, les nouveaux équipements, la mise en place de services spécifiques pour l'hiver et le renforcement de moyens pour la sécurité.



Pensez à la voiture Citiz !

De quoi s'agit-il ? Citiz est une voiture à l'utilisation partagée, disponible à la location pour 1 heure, 1 jour ou plus. Stationnée place Pierre Meunier sur le parking de l'Hôtel de Ville, sa réservation s'effectue directement en ligne. L'espace public numérique situé juste en face peut vous accompagner dans cette démarche.

Réservation sur www.bfc.citiz.coop



Des leds pour l'éclairage public

Un plan sur 10 ans (2009 à 2019) s'achève visant à optimiser l'éclairage urbain de Chenôve. Au total, 149 luminaires ont été remplacés en 2019 par des sources de type LED avec une très faible consommation. L'économie d'énergie réalisée est de l'ordre de 65% à 70% sur la facture d'électricité de la ville. Les derniers candélabres changés concernent ceux de la place Pierre Meunier.



De nouvelles passerelles en bois

À la demande de la Ville, l'association Le Sentier qui contribue à la réinsertion de personnes en difficulté, a réalisé de toutes nouvelles passerelles en bois. Construites dans les années 2000 pour relier le quartier du Clos du Roy au vignoble, ces passerelles très utilisées par les promeneurs étaient devenues vétustes.



Déneigement : des réponses à vos questions

Dijon métropole assure le déneigement de l'ensemble des voies des 23 communes avec 42 véhicules adaptés et 3 laveuses équipées de lame spécifique. En cas de fortes précipitations, ce dispositif peut fonctionner 24h/24 pour assurer prioritairement le déneigement des voies principales et des voies empruntées par les transports en commun.

Chaque propriétaire ou locataire est tenu de dégager sur le trottoir la neige et d'éliminer le verglas devant sa propriété afin d'assurer aux piétons une circulation sans danger.

La mairie met à disposition des particuliers un bac de sel au centre technique municipal, 3 rue de Longvic.

Horaires d'ouverture :

8h à 12h - 13h30 à 17h15



Sécurisation de la rue Armand Thibaut

Des barrières de sécurisation ont été installées le long de la rue Armand Thibaut à proximité directe de l'arrêt de bus qui longe d'Hôtel de Ville. Ces barrières incitent les piétons à emprunter les passages protégés pour traverser la rue de l'esplanade de la République ou la station tram Chenôve centre vers l'arrêt de bus ou l'Hôtel de Ville.



Qu'est-ce que le Plan grand froid ?

Comme le plan canicule l'été, le plan grand froid peut-être déclenché par la Préfecture face à une période de froid extrême. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Chenôve est alors à la manœuvre pour appuyer les services de l'État et les associations dans la mise à l'abri des personnes vulnérables. Ils agissent pour identifier et mobiliser de nouvelles places d'hébergement (mise à disposition d'équipements municipaux, gestion de centres d'hébergement d'urgence ou de places de logements transitoires...) et accompagnent les personnes les plus vulnérables lors de cette période charnière. Si vous ou l'un de vos proches êtes concernés, pensez à vous inscrire ou à l'inscrire sur le registre communal. Ce registre, établi à partir des renseignements fournis par la personne, sa famille ou ses proches, reste confidentiel.

Télécharger la fiche sur www.ville-chenove.fr ou CCAS au 03 80 51 55 54.



Un 2^e véhicule pour la Police municipale

Les policiers municipaux de Chenôve sont dotés de différents moyens d'action en fonction de la nature de leur intervention : patrouille à pieds, VTT électriques et voiture. Depuis un mois, la police municipale peut compter sur l'acquisition d'un nouveau véhicule pour assurer les patrouilles.

À

Chenôve, la jeunesse est diverse, dynamique, curieuse, tolérante, généreuse, solidaire, porteuse de rêves et de désirs. Elle comporte en elle de nombreux talents, aux potentiels variés et une énergie folle. Elle rassemble nos enfants, nos petits-enfants vis-à-vis desquels nous avons une responsabilité éminente et collective.

Le premier des engagements que doit prendre une municipalité envers les plus jeunes de ses administrés, c'est de leur permettre de bien vivre dans leur ville et de bien vivre leur ville, comme tous les autres cheneveliers. C'est pourquoi de nombreuses activités et services sont mis en place à leur attention dont vous trouverez ici un tour d'horizon.

Usagers des services publics, futurs citoyennes ou citoyens à part entière, acteurs de leur époque et de leur temps, les jeunes savent se mobiliser et s'engager. Les écouter et leur donner l'occasion de s'exprimer, c'est faire confiance à des femmes et des hommes responsables en devenir pour mener à bien les projets d'intérêt général qu'ils auront imaginés pour notre ville.



Les jeunes peuvent-ils proposer des idées pour le développement de Chenôve ?

OUI. La parole leur est pleinement donnée comme à chaque habitant. Ils sont invités à participer à tous les temps d'échange et de dialogue avec la municipalité, lors des permanences, des visites de quartier et des réunions publiques. De plus, chacun, jeune ou moins jeune, peut faire parvenir ses propositions à la municipalité sur le site internet www.ville-chenove.fr à travers les rubriques « j'ai une idée pour ma ville » et /ou « j'ai une idée pour mon quartier ».

Il est possible enfin de prendre rendez-vous avec le maire et les élus à l'accueil de la mairie ou en ligne via l'onglet « Je prends rdv avec le maire ». Par exemple, c'est un groupe de jeunes adeptes de trottinette et de skateboard qui ont sollicité la municipalité pour soumettre un projet de réhabilitation du Skatepark. Après avoir mûri leur réflexion, réalisé des plans et des devis, récolté des fonds, mobilisé autour d'eux, ils sont revenus, cette fois-ci avec une proposition solide, soutenue par la Maison des Jeunes et de la Culture et le Conseil de quartier. La ville les a accompagnés et a financé le projet. Le nouvel équipement a été inauguré le 30 novembre dernier.

Existe-t-il des lieux dans la ville où les jeunes peuvent s'informer et/ou trouver des réponses aux questions qu'ils se posent ?

OUI. L'espace dédié aux jeunes de Chenôve est situé au cœur de la ville et s'appelle « la Fabrique ». C'est un lieu ouvert à toutes et à tous où se déroulent de nombreuses activités. Vous trouverez dans ce dossier toutes les informations au sujet de ce lieu qui a été renommé à partir d'une consultation réalisée auprès des jeunes de la ville. Le « Point Information Jeunesse » (PIJ) est également à leur écoute. C'est un lieu dédié à l'information où les équipes accompagnent et proposent des services pratiques (accès Internet et accompagnement au numérique, aide à la recherche d'emploi,...). La MJC, les clubs sportifs et les diverses associations locales proposent également différentes activités sportives et culturelles ouvertes à toutes et tous !

Quiz

tous mobilisés pour la jeunesse

Se retrouver, partager et construire ensemble

Bienvenue à LA FABRIQUE, le lieu dédié et réservé aux jeunes cheneveliers de 9 à 25 ans.

Par ici la visite !

Né de la fusion entre l'accueil liberté dédié aux 9 - 13 ans et l'animation jeunesse à l@Boussole pour les plus de 13 ans, ce lieu se situe au centre-ville de Chenôve, à deux pas de la station tram, du Cèdre, de la mairie et des commerces. Cet espace aux airs de maison d'habitation a trouvé son nom grâce aux contributions des jeunes durant les Mardis de l'été. Il s'appelle désormais LA FABRIQUE.

Des activités tout au long de l'année

À l'image de son nom, La Fabrique, il offre aux 9-25 ans et plus, un endroit où ils peuvent construire eux-mêmes des séjours plus ou moins longs en étant accompagnés, faire part de leurs propositions et co-construire les animations dont ils ont envie. Ils peuvent aussi s'y retrouver librement et échanger. Pendant la semaine, en période scolaire, des activités sportives et de loisirs (piscine, multisports, jeux de société...) sont proposés, encadrés par une équipe d'animateurs. Des sorties ponctuelles pour aller à la patinoire ou encore assister à des matchs de la JDA ou du DFCO font également partie de l'offre. En été, des mini-séjours de trois jours et des séjours plus longs pouvant aller jusqu'à six jours font partie de la programmation estivale. Canoë, rafting, canyoning, hydro speed, escalade sont proposés avec hébergement dans l'Aveyron au départ de Chenôve. Pendant chaque période de vacances scolaires, un programme spécifique à la journée ou à la demi-journée mixe animations sportives, culturelles et mini-séjours. Lasergame, bowling, sortie à Nigloland, au « Paris Games Week », le salon des jeux vidéo à Paris, découverte du planétarium, du musée de l'aviation ne sont qu'un échantillon de la multitude d'activités proposées.



Aziza AGLAGAL
Conseillère municipale déléguée à la jeunesse
et au lien social

« Un espace pour les jeunes, conçu et élaboré avec leur aide, répondant à leurs attentes et leurs besoins spécifiques, qui évolue au gré de leurs envies, voilà la philosophie de la Fabrique !

Les portes de ce lieu sont ouvertes à tous les jeunes chenevelièrès et cheneveliers, dès l'âge de 9 ans. Ils peuvent s'y rencontrer, échanger, participer aux nombreuses animations, imaginer de nouvelles activités et bien plus encore ! »



tous mobilisés pour la jeunesse

Bouger, découvrir et s'occuper de soi !



Favoriser les activités sportives et culturelles, les rencontres, susciter leur curiosité, être présent à leurs côtés, c'est permettre aux jeunes d'être bien dans leur corps et dans leur tête.

Pour éveiller leur curiosité et s'ouvrir

Direction la bibliothèque pour le plein d'animations : ateliers créatifs à thème, projections de films, matinées et soirées de jeux en famille, initiation à la science et à la découverte des astres, ateliers mangas font partie de la programmation annuelle de cet équipement municipal situé en plein cœur du quartier du Mail. Sur place, 14849 livres jeunesse et ado, 24 revues et 2145 DVD jeunesse et ados, ainsi que des jeux vidéo sont consultables et empruntables gratuitement. La bibliothèque offre également une E-médiathèque accessible 7/7 jours, 24h/24h. Livres, films et documentaires en streaming sont disponibles ainsi que des liseuses et tout cela gratuitement. Chaque membre d'une famille quel que soit son âge peut emprunter gratuitement. Accompagnés et conseillés par l'équipe de bibliothécaires, les jeunes peuvent choisir parmi ce large fond de documentation sans limite de nombre.

Au Cèdre, la culture pour toutes et tous, c'est permettre aux élèves d'échanger avec un artiste, un professionnel de la culture, et d'appréhender des champs disciplinaires variés (théâtre, musique, danse, littérature, arts plastiques ou encore art contemporain en association avec le FRAC Bourgogne). C'est aussi favoriser l'accès aux spectacles lors de la

saison culturelle, dans et hors du Cèdre, pour les jeunes par une politique tarifaire adaptée.

Depuis deux ans d'ailleurs, les jeunes cheneveliers sont sensibilisés au sujet « des femmes dans la société » par le spectacle. Plus de 550 enfants de l'élémentaire au lycée en passant par le collège ont ainsi pu assister à la représentation au Cèdre d'« Ali Baba et les 40 princesses » par le collectif des Femmes de la MJC de Chenôve (conte écrit et interprété par des habitantes de Chenôve).

Et pour la deuxième année, Chenôve participe au Trophée Impro Culture et Diversité qui permet aux collégiens du Chapitre et d'Herriot d'apprendre la pratique et les techniques d'improvisation théâtrale dans un championnat national (travail d'auteur, écoute de l'autre, langue française, respect de l'autre, estime de soi et des autres...). Quant au conservatoire, situé au 2^e étage du Cèdre, il accueille 500 musiciens de tout niveau pour les former à la pratique d'instruments, de la danse et du théâtre et offre l'opportunité à des jeunes de se produire sur la grande scène du Cèdre dans des conditions professionnelles, comme lors du concert de Noël qui réunit chaque année plus de 600 spectateurs.



Et côté asso ?

La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) propose des cours d'instruments, guitare, batterie, basse. Elle organise des projections, des soirées débat à thème et des cinés plein air, accompagne les jeunes sur la mise en œuvre de projets comme Radiocraft. Tous les mercredis après-midi à la MJC, un groupe de jeunes travaille sur le jeu Minecraft pour refaire certaines parties de la ville et les modifier selon les envies, l'inspiration et la créativité du moment. Un blog qu'ils alimentent eux-mêmes permet de présenter la vision de leur ville à travers le jeu vidéo. Sans oublier la boîte à vélo !

Pourquoi se priver d'avantages ?

Culture, sport, loisirs, cinéma, sorties... avec la carte Avantages Jeunes, les moins de 30 ans peuvent bénéficier de réductions et même d'avantages en plus...

Renseignements au PIJ où elle est disponible.
www.avantagesjeunes.com



> Où se renseigner et s'inscrire ?



Bibliothèque Médiathèque
Place Coluche
03 80 51 55 09
bibliotheque@ville-chenove.fr
www.bibliotheque.ville-chenove.fr/
<https://chenove.mediatheques.fr/>
Carte d'abonnement gratuite

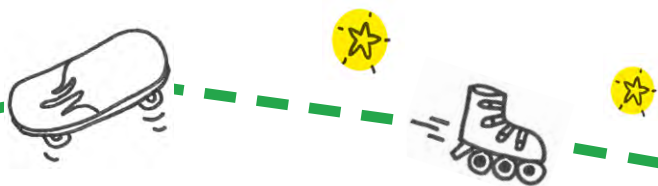
Horaires d'ouverture :

- Mardi, jeudi, vendredi : 15h à 18h30
- Mercredi : 10h à 12h / 15h à 18h30
- Samedi : 10h à 13h

Conservatoire
9 esplanade de la République
2^e étage du Cèdre
03 80 51 55 07
conservatoire@ville-chenove.fr

Horaires du secrétariat :

- Lundi au vendredi : 14h à 18h
- Mercredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 18h
- Samedi : 8h à 12h



Pour pratiquer le sport de son choix

A Chenôve, les jeunes peuvent s'investir dans une pratique sportive régulière comme la danse avec, par exemple, l'activité proposée en coopération avec la chorégraphe Aude Morandet, Mix'Cité. Ce groupe accessible aux jeunes de 7 à 25 ans dispense, entre autre, des cours de ragga. Figure2style et son école de danse Hip-Hop, située au Cèdre, est très présente sur la commune et plébiscitée par les jeunes. Pilotée par des cheneveliers à la renommée internationale, cette école initie chaque année plus de 170 jeunes de Chenôve de 11 à 25 ans à la culture urbaine.

Favoriser les pratiques, c'est aussi donner la possibilité à chacun de pouvoir accéder à une activité à moindre coût, et c'est tout l'objectif de l'offre sportive de la Ville de Chenôve qui propose pas moins d'une trentaine de sports différents à la montagne, au bord de l'eau, à Chenôve et ailleurs, pendant l'année et les vacances scolaires. Et pour continuer d'offrir le maximum de possibilités en matière sportive, des équipements municipaux sont également en libre accès : des espaces street workout pour des exercices de musculation en plein air, de nouveaux agrès installés sur le Plateau, des city stade, des terrains de basket, volley, foot en herbe, et courts de tennis... sans oublier le nouveau skatepark.

Pour préserver son capital jeunesse

Bien manger, mal être, tabac... à chaque âge ses interrogations et inquiétudes. Pour y répondre, le Pass'santé jeunes Bourgogne-Franche-Comté apporte conseils, astuces, ressources et adresses utiles. Ce Pass est disponible au Point Information Jeunesse (PIJ) qui propose également un kit santé gratuit pour les 14-25 ans. Tous les jeunes sont d'ailleurs les bienvenus au PIJ, qui les accueille et les accompagne en toute confidentialité et met à leur disposition de la documentation sur tout sujet.

Maison des Sports
15 rue de Marsannay
03 80 51 55 50

secretariatsport@ville-chenove.fr

Horaires en périodes scolaires :

- Lundi, mardi, jeudi : 8h-13h / 14h-18h

- Mercredi : 8h-12h / 13h30 - 18h

- Vendredi : 8h-12h

MJC de Chenôve : 03 80 52 18 64
7 rue de Longvic

Pionniers de France : 03 80 52 54 62
32 rue Jules Ferry

Mix' Cité : 06 71 56 61 01
audemorandet@gmail.com

Figure2style : 06 48 12 17 47
9 esplanade de la République



Mehdi, 18 ans

« Avec Paul, Marc et Avicenne, on fréquentait l'ancien skatepark qui n'était plus adapté. On a alors travaillé sur le nouveau de janvier 2016 à mai 2018 avec l'aide de Myriam de la MJC. On a testé des skateparks dans plusieurs villes, fait des recherches sur les matériaux et proposé plusieurs plans au maire. On est fiers aujourd'hui de le voir fini. C'est un endroit qui permet aux jeunes de se retrouver. »

Et côté asso ?

La MJC propose également des cours orientés sur le bien-être, yoga, sophrologie, Qi gong, pilates. Tous les mercredis depuis un an, elle vend des paniers de légumes de saison bio. Le jour de la distribution, les maraîchers sont présents pour parler de leur passion autour de plats salés et sucrés et avec la participation des familles du centre social MJC, des recettes utilisant ces ingrédients locaux sont concoctées. Une manière astucieuse de repartir avec des idées pour cuisiner ses légumes sains et qui ont du goût.

L'association de quartier des Pionniers de France propose aux enfants de 6 à 15 ans des activités éducatives, manuelles, culturelles, des jeux collectifs, sport, sorties et des séjours d'été en centre de vacances. Elle organise également la Fête des Droits de L'Enfant et des fêtes de quartier.

Les clubs de sports sont nombreux à Chenôve. 270 jeunes de Chenôve de 11 à 25 ans sont licenciés dans un de ses clubs.

Aide aux licences sportives

Une aide financière est apportée aux familles pour permettre au plus grand nombre d'accéder à la pratique sportive. Pour bénéficier de ce dispositif, la demande doit être faite directement aux clubs sportifs avant ou au moment de l'inscription.



tous mobilisés pour la jeunesse

Sur le chemin de leur réussite !



Répondre présent pour les jeunes cheneveliers durant leur scolarité et leur formation jusque sur la voie de l'emploi.

Pour les accompagner pendant leurs études

Les équipes de la bibliothèque et du Point Information Jeunesse (PIJ) accompagnent les jeunes en les conseillant et les orientant. La bibliothèque leur propose ainsi de la documentation sur les métiers, des ordinateurs en libre accès, du soutien scolaire en ligne avec la médi@thèque numérique (Annabac 3ème-Terminal, France TV éducation, méthodes de langue). Ils peuvent aussi bénéficier d'un coaching préparatoire aux oraux (posture, confiance en soi...) et même venir en dehors des heures d'ouverture sur rendez-vous pour préparer au calme leurs examens.

Au PIJ, ils trouveront de la documentation sur les études, formations et métiers (le dico des métiers et l'atlas formation initiale de l'ONISEP, label ESPERO pour bien s'orienter, fiches concours...), des photocopieurs, scanners et ordinateurs en libre accès. Et pour mieux comprendre et maîtriser l'outil informatique et le numérique, trois Espaces Public Numérique à la bibliothèque, à l'hôtel de Ville et à la MJC, les accueillent et organisent des ateliers informatiques et à thème.

Pour les soutenir dans un moment difficile

Accompagner les jeunes, c'est aussi leur proposer un accompagnement éducatif individuel face à certaines difficultés rencontrées. Pour les enfants de 2 à 16 ans identifiés après diagnostic des partenaires du territoire, le programme de réussite éducative (PRE) apporte des réponses adaptées autour de 4 axes : scolarité, médico-social, parentalité et sport/loisirs/culture. Ce dispositif, jusqu'à présent, réservé aux enfants du quartier politique de la ville sera étendu pour tous à partir de septembre 2020. Au PIJ, les jeunes peuvent venir parler et se documenter sur des sujets qui les préoccupent comme le cyber harcèlement. Leur anonymat sera respecté. Un agent municipal a même été fléché « promeneur du net ». Cette présence éducative sur Internet permet d'être au contact des jeunes autrement, là où souvent les parents ne le sont pas, par manque de temps ou de pratique.

Le RME pour des études plus sereines

Les cheneveliers de moins de 27 ans, inscrits dans l'enseignement supérieur et habitant Chenôve depuis plus de deux ans, peuvent obtenir le Revenu Minimum Étudiant (RME), une allocation attribuée par la Ville pour les aider à financer leurs frais de scolarité ou l'achat de livres ! Depuis 2018, les critères d'attribution ont été modifiés pour permettre aux jeunes ne pouvant pas prétendre à une bourse, mais ayant malgré tout des difficultés, par exemple, à financer un projet de stage dans une ville éloignée de leur lieu d'habitation ou à l'étranger de pouvoir bénéficier de cette aide. Renseignements et dossier à télécharger sur www.ville-chenove.fr / CCAS : 03 80 51 56 11



Alexis, 22 ans

« Je suis chenevelière et c'est la troisième année que je bénéficie du RME. Cela m'aide à payer mes études supérieures en ostéopathie animale que j'effectue à Lisieux en Normandie, mais aussi le train, mon logement et ma nourriture. Sans cette allocation, j'aurais peut-être dû faire un prêt étudiant. »

Et côté asso ?

L'association Très d'union aide les jeunes de la 6ème à la terminale pour améliorer leurs résultats scolaires grâce à des intervenants étudiants et des enseignants bénévoles. Avant les examens de fin d'année, les élèves peuvent bénéficier de stages en petits groupes pour une remise à niveau des connaissances de base. Séances de soutien scolaire et d'aide aux devoirs les mercredis de 16h45 à 18h45 et les samedis de 9h00 à 12h00. Les mercredis sont dédiés aux collégiens et les samedis aux lycéens. Salle « Le Tremplin » 2 place Pierre Meunier.

www.tresunion.fr / tresunion@gmail.com

> Où se renseigner et s'inscrire ?

PIJ / EPN
2 place Pierre Meunier
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h45 à 18h15
Le mercredi de 10h à 12h et de 13h45 à 18h15.
Contact : 03 80 51 55 79
www.ijbourgogne.com

Les 3 Espaces Public numérique
Bibliothèque : place Coluche
EPN : 2 place Pierre Meunier
MJC : 7 rue de Longvic

Promeneur du net :
www.promeneursdunet.fr



Pour les aider sur la voie de l'emploi

BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), stages, petits boulots, baby-sitting... rien de mieux pour acquérir de l'expérience, se former, s'ouvrir à d'autres et pouvoir bénéficier d'un coup de pouce financier lorsqu'on est jeune, étudiant ou non. Pour trouver toutes les infos, rendez-vous au PIJ ! L'occasion par exemple d'en apprendre plus sur l'opération « Jobs d'été » du réseau Information Jeunesse Bourgogne-Franche-Comté et ses partenaires, organisée de février à juin, qui propose des offres de jobs mutualisées, des ateliers (CV, lettre de motivation, préparation aux entretiens d'embauche, etc), conseils et bonnes adresses. Le réseau Info Jeunesse édite également le guide « trouver un job », disponible au PIJ.

Les jeunes peuvent également être aidés dans la rédaction et la création de CV, lettre de motivation ainsi que dans la recherche d'emploi, de stage, contrats d'apprentissage au PIJ.

Bon à savoir ! Chaque été, une soixantaine d'emplois saisonniers pour les jeunes sont ouverts par la municipalité. La Ville recrute également une dizaine d'emplois en service civique. Et un forum de l'emploi a été créé par la municipalité pour rapprocher les demandeurs d'emploi et les recruteurs.

Enfin, pour toutes celles et ceux qui ont envie de bouger dans d'autres villes mais aussi à l'étranger, en Europe et plus loin, le PIJ propose un accompagnement notamment dans le cadre du Relais Eurodesk qui organise l'opération « Time to move » ! Cette série d'événements pour les jeunes organisée pendant le mois d'octobre permet de présenter des centaines d'opportunités pour partir à l'étranger, y étudier, y travailler ou faire du volontariat et acquérir l'expérience pour préparer l'avenir.



Et côté asso ?

L'association les trèfles jaunes met la parole à l'honneur. Elle propose de l'accompagnement scolaire et également des cours de français. Située dans l'école Gambetta, l'intervenante est présente les mardis à 17h30.

La MJC propose des cours d'italien et d'anglais.



Abischag, 20 ans

« J'ai participé à l'opération Jobs d'été ainsi qu'au forum de l'emploi. C'est une chance que des entreprises viennent et s'intéressent à nous, même si on n'a pas beaucoup d'expérience et même si ça n'aboutit pas. Moi j'ai pu décrocher un emploi en CDI dans une chaîne de restauration rapide grâce à cette opération. J'avais alors arrêté l'école et le PIJ m'a aidé. C'est important pour les jeunes de pouvoir être encadrés et orientés. Aujourd'hui, j'ai repris une formation. »



> et postuler ?

Forum emploi à Chenôve

11 juin 2020

Salle des Fêtes - 2 Place Pierre Meunier

Toute la journée

Stands tenus par des entreprises

Ateliers, conférences, ...

Offre de service civique :

Elle s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Indemnisé 580 euros par mois, le service civique permet de s'engager sans condition de diplôme dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public ou d'une collectivité.

Pour plus de renseignements : suivre la page facebook @villedechenove

Offre de stage saisonnier

Vous pouvez faire parvenir votre candidature (cv et lettre de motivation) via le site internet :

www.ville-chenove.fr

tous mobilisés pour la jeunesse

Être acteur de sa ville



À Chenôve, les jeunes sont associés, écoutés et s'investissent même pour imaginer et construire la ville d'aujourd'hui et de demain, leur ville.

Pour faire naître des vocations

Les spécificités des espaces naturels du Plateau et la nécessité de les préserver n'ont plus de secret pour les collégiens du Chapitre ! Ces jeunes ont planché, avec l'aide de l'Association de découverte et d'orientation de Chenôve, le syndicat en charge de la préservation du plateau et de la Ville, sur l'idée d'un parcours rythmé par des panneaux présentant la biodiversité, l'histoire et la préservation de ce lieu de nature situé aux portes de Chenôve. Une belle manière de les sensibiliser à la rareté des ressources naturelles du Plateau et plus globalement de la planète. Ce que découvriront, à leur tour cette année, les jeunes du collège Herriot.

Autre thématique, autre projet pédagogique mis en place avec les élèves de 4^{ème} des deux collèges. Un travail avec la compagnie des Comédiens Associés autour d'un théâtre forum sur les relations femmes-hommes / filles-garçons. Objectif : les faire évoluer sur les représentations et les comportements, en abordant des thématiques telles que l'irrespect, les stéréotypes, les préjugés, la compréhension de l'autre, les violences verbales, la construction de soi...



Écrivain en herbe

Deux classes de 6^{ème} du collège Herriot, engagées depuis huit ans dans la rédaction de recueil de nouvelles avec dix établissements, vont participer à un projet d'écriture d'un roman collectif, « les nouvelles du collège ». Les jeunes romanciers seront libres dans leurs écrits. Les nouvelles retenues, classées par ordre alphabétique des villes, des établissements et des écoles, seront regroupées dans un livre publié en juin 2020 ! La Ville soutient ce projet par une subvention exceptionnelle votée en conseil municipal en novembre dernier.



Et côté asso ?

La Maison de la Vie Associative (MVA) réunit les associations de Chenôve qu'elles soient dans le domaine culturel, de loisirs, de la santé et de la solidarité.

Les associations recherchent en permanence des bénévoles pouvant donner de leur temps, de leurs compétences et de leur bonne humeur pour organiser et partager. L'investissement associatif, c'est aussi souvent le petit plus dans un CV qui peut marquer la différence lors d'une candidature.

MVA 7, rue de Longvic - 03 80 51 56 37 / mva@ville-chenove.fr



Pour leur permettre de participer activement

Que ce soit au travers d'ateliers ou d'expérimentations pédagogiques organisés avec l'association Pirouette Cacahuète, les jeunes cheneveliers prennent part aux différents projets d'aménagements de la ville en lien avec la maison du projet. Exemple avec la plantation d'arbres fruitiers sur les futurs jardins du parc du Cèdre vers la place Coluche ou la réalisation d'une méridienne en bois à installer au cœur de la 1ère forêt comestible à Chenôve, sur la plaine Herriot.

Plus encore, ils peuvent agir en étant membre du Conseil Participatif des Jeunes Enfants (CPJE). Une instance qui s'inscrit dans la démarche de participation citoyenne, intégrée au conseil consultatif chenevelier, et qui réunit 18 enfants de 9 à 13 ans élus pour deux ans. Comme leurs aînés, ils se réunissent régulièrement avec la présence d'animateurs de La Fabrique pour échanger sur différents sujets comme la violence, la citoyenneté, le harcèlement... et disposent d'une enveloppe pour mettre en place des actions. Ce que 12 d'entre eux ont eu l'opportunité d'expliquer lors du festival international des droits des enfants et de la citoyenneté à Paris en octobre dernier où 650 enfants de France, d'Europe et du monde étaient réunis.

Stan, 13 ans en 4ème au collège Herriot

« Grâce au CPJE, j'apprends depuis un an à communiquer et à me faire écouter. J'ai d'ailleurs pris la parole à Paris devant des enfants et des adultes de France et d'autres pays pour présenter notre travail. Je me suis rendu compte que ça n'existait pas partout et j'espère que cela se développera dans d'autres villes. Je voudrais continuer avec le CPJ, pour ma ville et pour moi. »

Comment faire part de ses idées et agir ?

Chaque année, le CPJE dispose d'une enveloppe de 5000 euros pour mettre en place des projets et des actions. Cette année, un travail a été effectué pour mettre en place des boîtes à soucis dans les établissements scolaires. L'objectif étant que chacun(e) puisse librement déposer dans cette boîte des signalements de petits ou grands problèmes en toute discrétion et en permanence.

Tu habites Chenôve, tu peux aussi prendre part à la vie de ta ville et déposer un souhait, une idée pour Chenôve. Rendez-vous sur www.ville-chenove.fr onglet « je participe »



> Pour participer et m'investir à Chenôve

Rendez-vous à La Fabrique
11 rue Bis Armand Thibaut
03 80 51 55 35

Et côté asso ?

Retrouvez le programme d'activités de l'association Pirouette Cacahuète : <https://www.pirouette-cacahuete.net/>
10, rue Lamartine 21300 Chenôve
03 80 45 92 23
contact@pirouette-cacahuete.net

DE LA PAILLE À LA POUTRE

Depuis 2017, c'est l'amnésie collective chez les élus. Emmanuel Macron, Président de la République est l'année zéro, tout était bien avant, aucune baisse du pouvoir d'achat, aucune loi contre l'hôpital; une Police Nationale, une Justice, une Éducation Nationale, largement dotées; aucun plan de rigueur de 10 Milliards supporté par les collectivités.

Et la Taxe d'Habitation, au lieu de se réjouir pour le pouvoir d'achat de nos concitoyens on crie, et surtout on cache que sans augmenter le taux, elle augmentait mécaniquement. On pouvait dire «c'est pas moi, c'est l'Etat», c'était le bon temps!

A Chenôve, soutien des collectivités, de l'État (Cité éducative, dédoublement des CP/CE1, augmentation des dotations...), on crie aussi à la baisse des dotations et au désengagement des uns et des autres.

Nous ne cherchons pas comme d'autres des boucs émissaires, nous préférons faire ensemble, vivre ensemble, apprendre de chacun, habitants, associations, institutions, collectivités.

Nous avons écrit au 1^{er} Ministre pour lui demander des moyens de Sécurité Publique nécessaires au rétablissement de l'ordre républicain ; pour réfléchir dès à présent à une meilleure coordination des moyens sur notre commune.

Il nous faut répondre autrement, sortir des slogans de cette majorité qui affirme marcher sur ses deux jambes «répression et prévention».

Le Maire a créé une direction «Tranquillité Publique» et regroupé Police Municipale et Médiation. Dans la communication c'est formidable, concrètement

qu'a-t-on observé ?

La Police Municipale retirée du quartier prioritaire pour aller à l'Hôtel de ville. C'est bien de dire à l'État ce qu'il faut faire, «des services publics dans les quartiers fragiles!» Quand dans les actes le maire fait l'inverse, il lui est difficile ensuite d'être légitime lorsqu'il prend la parole sur ces sujets !

Un service médiation sans projet clair, avec des professionnels sans formation et aux statuts précaires. On a mis en difficulté les agents et cela ne peut querejaillir sur le résultat du service. La médiation sociale est un vrai métier!

Reconquérir nos quartiers, c'est remettre une présence humaine formée, qualifiée, certes une police de proximité; aussi des services publics allant vers la population pour recueillir et répondre aux attentes, aux besoins des habitants, leurs quotidien, projets, envies.

Dis autrement, c'est faire sens et société.

En cette fin d'année, nous vous souhaitons ainsi qu'à ceux que vous aimez de joyeuses fêtes.

Dominique MICHEL, Saliha M'PIAYI et Saïd FOUAD
Groupe «Avançons pour Chenôve»
3 impasse Prosper GALLOIS - Chenôve
06 22 20 49 99
contact@avanconspourchenove.fr

UN DÉSIR NOMMÉ « PROXIMITÉ »

Chers Cheneveliers,

A quelques semaines de la fin de ce mandat municipal, nous voulons, tout d'abord, vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordé à 3 reprises et particulièrement sur la période 1999 à 2015 où la ville de Chenôve a franchi un cap de notoriété unanimement reconnu tant sur le plan métropolitain qu'au niveau national.

En effet la conduite maîtrisée du Programme de Renouvellement Urbain, avec la création de la centralité de ville, la réalisation d'équipements de qualité et notamment le Centre Culturel et de Rencontres « Le Cèdre » ont permis à notre commune de se doter d'une image nouvelle et dynamique. Ces réalisations ont contribué à tisser du lien et de la cohésion sociale dans notre ville.

C'est pourquoi nous formulons le vœu, partagé par bon nombre de nos concitoyens, du désir et du besoin de proximité tant au regard des instances de décisions que de nos services publics qui sont au cœur même de notre Pacte Républicain.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2020 !

Jean ESMONIN, Maire honoraire, conseiller municipal
Sandrine RICHARD, conseillère municipale

Texte non reçu

Philippe CHÉRIN, conseiller municipal

Texte non reçu

Nelly GODDE, conseillère municipale

Texte non reçu

Gilles RENAUD, conseiller municipal

PARCE QUE NOUS AIMONS CHENÔVE !

À l'heure où la France connaît un mouvement majeur contre la réforme des retraites à la suite ininterrompue d'une année de protestation généralisée des gilets jaunes majorée à CHENÔVE par la séquence des violences urbaines qui ont touché également notre ville, le temps est venu d'affirmer haut et fort notre désir d'unité et de solidarité sur des valeurs partagées.

Le caractère interprofessionnel du mouvement social actuel fait émerger des revendications plus diverses et largement soutenues par les français. Ceux-ci montrent leur attachement aux services publics et à notre modèle social sur fond d'émergence d'une double crise anthropologique et écologique qui menace leur avenir immédiat.

À CHENÔVE, conscients des enjeux primordiaux de cohésion sociale, nous avons su rassembler sans nous replier sur la seule gestion du quotidien, en faisant le choix constant d'ouvrir de nouvelles perspectives. Nous n'avons jamais cessé d'allier notre action de tous les jours à des prises de positions pour notre avenir partagé.

Nous avons ainsi adopté tout au long de ce mandat des résolutions municipales engageantes pour contrer les effets des mesures prises nationalement en matière :

- de réductions budgétaires frappant également les minimas sociaux, le monde associatif, les acteurs sociaux, les locataires des offices,
- de réforme des retraites,
- de moyens insuffisants pour la tranquillité et la sécurité publique à travers un appel des Maires largement repris en France.

Nous restons fidèles à nos convictions avec la dénonciation du consumérisme en limitant les ouvertures de magasins les dimanches, ou la création d'une offre de consommation solidaire pour les habitants de notre ville les plus fragilisés. Nous continuons d'œuvrer avec vous pour la mise en place de mesures écologiques concrètes dont témoigne notre souci de développer une mobilité écologique ou l'adoption d'un arrêté anti-glyphosate.

« CHENÔVE la belle », fidèle à son identité, à son histoire et à ses engagements :

- Ne peut pas se soumettre à l'actuelle société de marché et aux replis individualistes,
- Se doit d'imaginer, toujours et encore, des solutions concrètes de solidarité et d'émancipation pour l'intérêt général, à l'image du RME que notre Ville a su créer.

C'est à la poursuite de cette action que nous vous appellerons en cette année 2020, nouvelle année que nous vous souhaitons engagée et pleine de réussites !

Patrick AUDARD et Brigitte POPARD, Coprésidents
Thierry FALCONNET, Bernard BUIGUES, Marie-Paule CROS, Ludovic RAILLARD,
Christiane JACQUOT, Jean-Jacques BERNARD, Nouredine ACHERIA,
Aziza AGLAGAL, Jean-Dominique BAGNARD, Christine BUCHALET,
Jean-François BUIGUES, Claudine DAL MOLIN, Elise MARTIN, Aurélie FERRARI,
Jamila de LA TOUR D'AUVERGNE, Jean VIGREUX
Groupe des élus socialistes, écologistes, radicaux et républicains de progrès
06 68 58 23 38

CHENÔVE ATTENTIVE À SES GÉNÉRATIONS

Chenôve est une ville jeune, éducative avec des réalisations formidables et participatives : le skatepark est un bel exemple, puisqu'il a été proposé et suivi par un groupe de jeunes cheneveliers (n'en déplaisent à celles ou ceux qui lui ont fait honteusement outrage en le balafrant d'infamies).

Chenôve, c'est aussi une ville où de nombreux seniors bénéficient des services de la commune (CCAS) et d'une dynamique associative incroyable (OMPA, La Chenevelière, entre autres). La semaine bleue d'octobre dernier en témoigne : toutes les structures prenant en charge nos aînés se sont coordonnées afin de proposer des ateliers très variés. Ainsi, chacun a pu passer de très bons moments. Mieux encore, des objets décoratifs ont été créés à partir de matériaux recyclés (briques de lait, capsules ou paquets de café), objets distribués ou vendus au bénéfice du téléthon ou diverses manifestations.

Chenôve peut encore progresser, ce que notre majorité municipale ne cesse d'envisager pour tout à chacun des administrés. Et la politique de l'âge chenevelière demeure un véritable défi : il s'agit d'aménager les rues, les quartiers, l'habitat pour garantir à tous et à chacun, quel que soit son âge, sa catégorie socio professionnelle, de bien vivre malgré les années qui passent. Cependant, et ce depuis plusieurs mandats présidentiels, les politiques choisies incitent à faire porter aux collectivités territoriales le désengagement de l'Etat. Parallèlement, des droits sont revus à la baisse (assurance chômage, réforme des retraites...). Par

conséquent, des communes comme celles de Chenôve peuvent être lourdement impactées : un revenu médian qui diminue pour des tranches d'âge fragilisées comme celles des plus jeunes ou des plus âgés, serait un coup dur qui isolerait davantage la majorité des foyers !

Alors, n'est-ce pas temps de réfléchir à un véritable Revenu Universel permettant d'octroyer à tous les français un minima social inconditionnel ?

À l'heure où un dispositif de Revenu Universel d'Activité est en train d'être élaboré par le gouvernement, nous élus de « Chenôve entre vos mains » souhaitons aller plus loin dans la solidarité humaine : un socle financier sans contrepartie est une alternative pour toutes les générations futures.

Bonne et heureuse année 2020 à toutes et tous !

Caroline CARLIER, Présidente
Sylvain BLANDIN, Yves BRUGNOT, Yolanda MARINO
Groupe « Chenôve entre vos mains »
3, impasse Prosper Gallois à Chenôve
06 78 73 44 50 - cevm@laposte.net

COUP D'ACCÉLÉRATEUR SUR LA VENTE HLM, COUP DE COLÈRE DES LOCATAIRES

L'Etat vient de donner un coup d'accélérateur à la vente des logements HLM fixant de nouveaux objectifs : 40 000 logements vendus par an. Des ventes qui doivent servir à financer la construction de nouveaux immeubles à loyer modéré, mais qui suscitent déjà des interrogations et des inquiétudes. On rassure les locataires qu'ils ne seront pas expulsés s'ils ne peuvent pas acheter leur appartement, pas d'obligation d'achat, ni de déménagement forcé. Mais la vente pose d'autres problèmes.

Sur Chenôve la vente démarre lentement, une vingtaine d'appartements sont concernés à ce jour. Les situations socio-économiques n'étant pas favorables à l'achat et le besoin du parc locatif social trop évident. Les locataires disent non à la vente, oui aux travaux ! Des travaux urgents. Le bailleur social Habellis, défend, lui, un processus effectivement avantageux pour des acquéreurs modestes et financièrement nécessaire pour les organismes HLM victimes des baisses des aides de l'Etat.

Mais au delà diminution des moyens pour la rénovation des bâtiments, d'autres effets pervers sont à craindre dans les années qui viennent. La revente d'anciens logements HLM génère, de grosses plus-values et donc de la spéculation immobilière et à moyen terme une hausse des prix. L'ambition prévue de vendre 1% du parc par an est susceptible de fragiliser durablement l'un des modèles de logement social le plus solide en Europe.

Cette démarche correspond-elle réellement à un besoin de la part des occupants d'HLM ? En réalité, aujourd'hui, deux fois sur trois ce n'est pas le locataire du logement qui achète le bien. 42 % ont été cédés à des non - locataires du parc social. Ils n'en ont pas les moyens ou trop âgés pour contracter un emprunt. Avec leur faible budget, auront-ils les moyens, devenus propriétaires, de payer les charges de leur nouveau bien, les travaux décidés de mises aux normes et de maintenance ? Ne risque-t-on pas de voir se multiplier les copropriétés dégradées ? Enfin, la vente se heurte à l'opposition des maires, puisque ces biens sortiront de fait des quotas imposés par la loi.

Auparavant, lorsqu'un logement était rasé, un autre était reconstruit. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Le Plan National de Rénovation Urbaine sur le quartier du Mail prévoit ces prochaines années la reconstruction d'un logement sur trois seulement.

Le nombre de nouveaux logements HLM devrait se stabiliser cette année, après deux ans de recul. L'an dernier, la vente de logements a bondi de 14% soit 10 000 en 2018 et l'objectif est d'arriver à 40 000.

Martino AMODEO, Président
Joëlle BOILEAU, et Anne-Marie PIGERON
Groupe des élus communistes et républicains

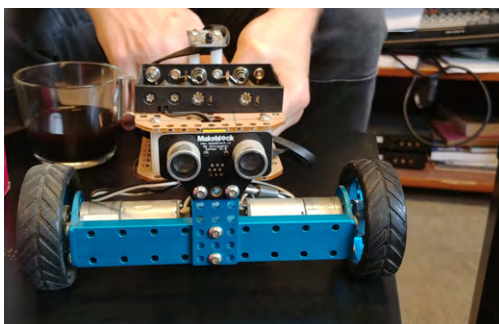
« ROBOTS ET PROGRAMMATION »

Avec le fablab Kelle Fabrik

Au cours d'une matinée, des groupes de parents et enfants auront l'occasion de s'initier à la robotique et créer leurs premières lignes de code en assemblant des blocs comme les pièces d'un puzzle. Leur mission, s'ils l'acceptent : faire avancer leur robot parmi des obstacles... et arriver en tête de course !

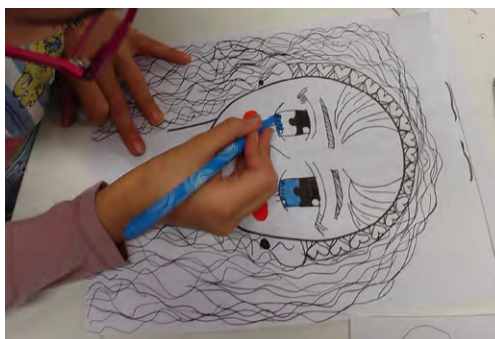
Un atelier à ne surtout pas manquer, proposé par l'association dijonnaise Kelle Fabrik.

Gratuit, sur inscription obligatoire
Samedi 8 février 2020 de 10h à 13h



« APPRENEZ À DESSINER DES MANGAS »

Samedi 30 novembre 2019, la jeune artiste chenevlière Laetitia Leuci (alias Mlle Laetichan) nous a fait le plaisir d'animer un atelier à l'attention de participants débutants. Enfants, parents, et même grands-parents se sont livrés avec enthousiasme et application à l'exercice ! Chacun a pu découvrir les règles de base de composition d'un dessin, et quelques codes bien spécifiques comme par exemple les grands yeux et les fameux signes d'expression. Une plongée dans l'univers du manga et du Japon véritablement appréciée de tous !



COUPS DE CŒUR



YEARS AND YEARS RUSSELL T. DAVIES 2019 (GRANDE-BRETAGNE)

Série télé

La vie des Lyons, une famille de Manchester, racontée sur 15 ans (de 2019 jusqu'aux années 2030) alors que la Grande-Bretagne se retire de l'Europe après un Brexit dur et qu'un nouveau monde émerge. Vivienne Rook (Emma Thompson), une célébrité rebelle devenue une femme politique majeure, divise l'opinion par ses prises de position controversées. Son arrivée au pouvoir va bouleverser le pays et bien au-delà...

A travers cette épopée familiale, Years and Years nous plonge dans un futur proche et nous en propose une vision puissante et bouleversante.



CLASSE DE LUNE JOHN HARE L'Ecole des loisirs, 2019

Album jeunesse

Une classe d'élèves se rend en sortie sur la Lune. Un des élèves, un peu « à part » se perd et la classe repart sans lui. Il va alors faire des rencontres étonnantes avant d'être récupéré par son enseignant. Un chouette album sans texte où les images parlent d'elle-même, tout en sensibilité.



CENT MILLIONS D'ANNÉE ET UN JOUR

JEAN-BAPTISTE ANDREA
L'Iconoclaste, 2019

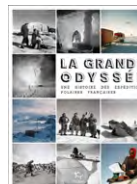
Une expédition paléontologique en pleine montagne où chaque pas nous rapproche du rêve et de la folie... Après le succès de «Ma reine», Jean-Baptiste

Andrea signe un roman à couper le souffle, porté par ces folies qui nous hantent.



IL ÉTAIT UN FLEUVE DIANE SETTERFIELD Plon, 2019

Angleterre, milieu du XIXe siècle. Henry Daunt expérimente une technique révolutionnaire : la photographie. Une nuit de solstice d'hiver, gravement blessé, il franchit les portes d'une auberge le long de la Tamise en tenant dans ses bras une petite noyée. Quelques heures plus tard, l'enfant, dont tout le monde ignore l'identité, revient miraculeusement à la vie.



LA GRANDE ODYSSEE : UNE HISTOIRE DES EXPÉDITIONS POLAIRES FRANÇAISES

DJAMEL TAHI, GEORGES GADIOUX ET JEAN-PIERRE JACQUIN
Paulsen, 2019

La grande aventure des Expéditions Polaires Françaises illustrée par des archives en grande partie inédites : un album rare et incroyable.

JANVIER

mardi 14

Vœux du Maire à la population
19H • LE CÈDRE

samedi 18

La 432 - Les chiche capon
Théâtre / Clown / Cirque
20H • LE CÈDRE

mardi 21

Les Hommes viennent de Mars et les femmes de Venus 3 - Théâtre / Humour
20H • LE CÈDRE

vendredi 24

Kyan Khojandi - Humour
20H30 • LE CÈDRE

dimanche 26

Souvenir Maxime Guillot
10H45 • CIMETIÈRE
Souvenir Marcel Naudot
11H15 • HÔTEL DE VILLE

vendredi 31

Carmen(s) de José Montalvo - Danse
20H • LE CÈDRE

FÉVRIER

mardi 4

Mayra Andrade - Musique du monde
20H • LE CÈDRE

jeudi 6

Kheiron - 60 minutes avec Kheiron
Humour
20H • LE CÈDRE

samedi 8

Atelier «Robots et programmation»
En famille
10H • BIBLIOTHÈQUE

mardi 11

Repas des Aînés
JOURNÉE • SALLE DES FÊTES

jeudi 13

Repas des Aînés
JOURNÉE • SALLE DES FÊTES

Jérémy Ferrari - Anesthésie générale
Humour
20H • LE CÈDRE

vendredi 14

Roman Frayssinet - Alors
Humour
20H30 • LE CÈDRE

lundi 17

Boris Vian - Boris et la patapyssique
Musique
20H • LE CÈDRE

mardi 18

Repas des Aînés
JOURNÉE • SALLE DES FÊTES

jeudi 20

Cyrano par la compagnie de la jeunesse aimable
Théâtre
20H • LE CÈDRE

LES ASSOCIATIONS À L'AFFICHE

MARS

samedi 7

Les scarline's - Music Hall
14H30 • LE CÈDRE

jeudi 12

Gauvain Sers - chanson française
20H • LE CÈDRE

dimanche 15

1^{er} tour des élections municipales
SALLE DES FÊTES

jeudi 19

Journée Nationale du souvenir à la mémoire
des victimes de la guerre d'Algérie

18H30 • MONUMENT AUX MORTS
Bells and spells

Théâtre - illusion - danse
20H • LE CÈDRE

samedi 21

Oikos Logos de la Compagnie 1 des si
Danse - dans le cadre du festival art danse

20H • LE CÈDRE

dimanche 22

2^e tour des élections municipales
SALLE DES FÊTES

mardi 24

Murray Head
Variété internationale

20H • LE CÈDRE

dimanche 29

Le loup qui voulait faire son spectacle
Jeune public

11H / 14H30 • LE CÈDRE

EXPOSITION

du 13 mars au 2 avril

Exposition Biennale itinéraires singuliers
Carte blanche à Pierre Merlier
LE CÈDRE



> Dates 2020 des permanences, visites et réunions de quartier page 30

HOMMAGE À CHARLES AZNAVOUR

L'association « les poètes de l'amitié » de Chenôve organise un spectacle en hommage à Charles Aznavour le **vendredi 17 janvier 2020 à 20h** à la salle des fêtes de Chenôve. À cette occasion vous allez découvrir les œuvres d'Aznavour grâce à la chanteuse Renata mais aussi grâce aux poètes : Camille Arcelus, Yolaine et Stephen Blanchard, Maurice Burtin, Isabelle Dumont-Dayot, Daniel Emond, Nathalie Gasser, Chantal Lacaille, Nicole Muller et Francis Harbulot au piano. Au programme des chansons et des poèmes !

Entrée : 8 € tarif plein / 5 € pour les chômeurs, handicapés et adhérents.

Réservations conseillées au 06.12.68.15.47
ou par email à : aeropageblanchard@gmail.com



SEP UN PLUS

L'association « SEP Un Plus » est une association locale qui a vu le jour en janvier 2018. Son but est de venir en aide aux malades de la sclérose en plaques et à leurs familles.

Les permanences permettent aux nouveaux diagnostiqués et aux malades d'être plus en confiance avec un entretien plus personnel avec la coordinatrice, pour établir les dossiers administratifs tels que ceux de la MDPH par exemple. Et tout simplement parler de leurs inquiétudes, voire leurs angoisses à la suite d'un tel diagnostic.

À Chenôve, au CCAS, 2 place Pierre Meunier.

Les horaires : 15h30 à 17h30.

Les dates des permanences 2020 :

Lundis 20 janvier - 17 février - 16 mars - 20 avril
18 mai - 15 juin

À Dijon, bureau 104 à la maison des Associations :
de 16h30 à 18h30 les 3^e jeudi de chaque mois.

Des réunions ont lieu une fois par mois, le 3^e samedi, à la salle Mesguis, 30 avenue du 14 juillet à Chenôve de 14h30 à 17h30.

Contact : Catherine Lienhardt 06 31 23 58 54 / sep21@orange.fr / site : sepunplus.fr



DON DU SANG 2020

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Chenôve est heureuse de vous accueillir pour leurs collectes de sang qui se dérouleront les lundis : **24 février, 27 avril, 29 juin, 24 août, 19 octobre, 28 décembre** à la salle des fêtes de la Mairie de Chenôve de 15h à 19h30.

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang!



SALON DU LIVRE

Comme chaque année, l'association « Les Amis de la Bibliothèque de Chenôve » organise son salon du livre, de la BD et de la carte postale. La 21^e édition « spécial POLAR » se tiendra dans les locaux de la mairie de Chenôve, salle de fêtes, terminus du tram ligne 2.

Il se déroulera le **samedi 8 février 2020 de 14h à 18h** et le **dimanche 9 février de 10h à 18h**.

Entrée 2€, gratuit pour les moins de 12 ans.

Des bouquinistes professionnels exposeront livres, cartes postales et BD. Une vingtaine d'écrivains et d'illustrateurs locaux dédicaceront leurs ouvrages. Cette année, quatre auteurs renommés du polar seront présents : Sonja Delzongle, Danielle Thiéry, Marie Vindy et Patrick Bard. Ils participeront à des tables rondes, des débats et signeront des dédicaces.

Un échange aura lieu entre les scolaires et Danielle Thiéry le vendredi 7 février au collège Édouard Herriot.



AU CŒUR DES QUARTIERS

LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE

Depuis 2016, le maire et son équipe municipale viennent régulièrement dans votre quartier pour vous rencontrer, échanger, recueillir vos demandes et impressions, pour évoquer l'action municipale au plus près de chez vous.

Vos élus sont également à l'écoute lors de permanences.

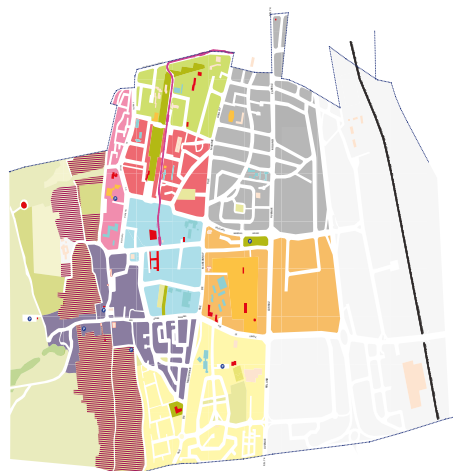
Tous les quartiers de Chenôve ont bénéficié en 2018 et en 2019 d'une réunion publique pour aborder ensemble «plus en profondeur» les questions qui concernent votre quotidien et vous informer sur les projets à venir.

En 2020, et ce, jusqu'aux élections municipales prévues les 15 et 22 mars 2020, le maire et les élus vous rencontreront lors des permanences et des visites de quartier.

Pour vous informer de chaque visite et réunion, un dépliant est déposé quelques jours avant dans votre boîte aux lettres.

Vous pouvez également retrouver toutes les informations dans chaque magazine municipal et sur le site internet : www.ville-chenove.fr

Certaines dates peuvent être changées en fonction de l'actualité. Nous vous prions de vous référer au contenu du site internet pour suivre mois par mois les rendez-vous avec vos élus.



Les permanences se déroulent de 9h à 11h les samedis matin. Les visites ont lieu de 10h à 12h les samedis matin.

Vous pouvez aussi rencontrer les élus en demandant un rendez-vous à l'Hôtel de Ville au **03 80 51 55 00** ou en envoyant un email à contact@ville-chenove.fr

VOS RENCONTRES PAR QUARTIER EN 2020

QUARTIER FONTAINE DU MAIL / KENNEDY

Visite de quartier Samedi 1^{er} février

QUARTIER CLOS DU ROY / GRAND CRUS

Permanence de quartier Salle Mesguis
Samedi 15 février 2020

QUARTIER HERRIOT / CENTRE VILLE

Permanence de quartier La fabrique
Samedi 7 mars 2020

QUARTIER VIEUX BOURG / CHENEVARY

Visite de quartier Samedi 22 février 2020

QUARTIER STADE

Permanence de quartier Maison des Sports
Samedi 11 janvier 2020

QUARTIER FERRY / BAZIN / ATELIERS

Permanence Gymnase Ferry
Samedi 25 janvier 2020

QUARTIER MAIL / GAMBETTA

Permanence Gymnase Gambetta
Samedi 8 février 2020

QUARTIER FLEURS / GIRAUD

Permanence Maison de la Petite Enfance
Samedi 18 janvier 2020

LES MOTS FLÉCHÉS DE PHILIPPE - LA JEUNESSE

NOUVEAU LIEU POUR LA JEUNESSE	OFFRE À LA JEUNESSE DE BOURGOGNE DE BONS CONSEILS, EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ	AVANT PAULO MOUILLA AUX PORES	FRATERNISONS LE DÉBUT DU NÉANT	UN HOMME AURÉOLÉ PRINCE TROYEN	C'EST LA RÉGLE EST AU COURANT	ANTILOPE PREMIÈRE IMPRESSION	GRADE RASSEMBLER	BON COEUR PANSE BÊTES	NOMBREUX ET D'ÉTÉ POUR LES JEUNES
				SANS EFFETS PORCELET		CRÉE DES LIENS S'AMUSE		LE POINT INFORMATION JEUNESSE DE CHENÔVE	
COURONNE DE PAIN								ÊTRE JEUNE	
CARTE DISTRIBUÉE AU POINT INFORMATION JEUNESSE DE CHENÔVE								MIMÉES À L'ENVERS	
POUR DOUBLER									COURANT AU FROID EN BOUT DE DIGUE
POUR LES JEUNES, C'EST UNE MISSION DU PIJ DE CHENÔVE (VERBE)	HOMME DE L'EXCURS	MISE À MAL	POINTS OPPOSÉS		ROI ÉTHIOPIEN	OFFRE AUSSI DU SOUTIEN SCOLAIRE VIA SA MÉDIATHÈQUE	PRÉ-FIXE	LETTRES DE MALICES QUANTITÉ	
				LA JEUNESSE					STARS ADULÉES PORTE AIGUILLES
		FAIT UN AVOIR	ARME DE POINTES COUPÉ COURT			A L'EAU À LA BOUCHE VILLE DU PÉROU	PETITE BLONDE		
PIEU LA BONNE FORMULE	AFIN QUE LES JEUNES BOUGENT !			MAIRIE DE CHENÔVE	VOYELLES EN TÊTE DES SKIEURS		LAC DES PYRÉNÉES TÊTE D'APACHE		MAISON UNIVERSITAIRE DE SOINS ...
LA FORCE VIVE DE CHENÔVE	NE CACHE RIEN COURS SUPÉRIEUR			POUR MUSCLER NOTRE JEUNESSE !					
				POUR LES PLANCHES À ROULETTES					ACCORD ANGLAIS

QUARTIER FONTAINE DU MAIL / KENNEDY

Samedi 1^{er} février 2020
de 10h à 12h

- 1 - 10h : départ du centre commercial Kennedy
- 2 - 10h25 : arrêt boulevard des Valendons
- 3 - 10h45 : arrêt rue George Sand
- 4 - 11h05 : arrêt au centre nautique
- 5 - 11h30 : arrêt rue Olympe de Gouges
- 6 - 12h : arrivée à la Maison du lien social



QUARTIER VIEUX BOURG / CHENEVARY

Samedi 22 février 2020
de 10h à 12h

- 1 - 10h : départ parking de l'église Saint-Nazaire
- 2 - 10h25 : arrêt square Pierre Curie
- 3 - 10h55 : arrêt place Salvador Allende
- 4 - 11h20 : arrêt au croisement rue A. de Vergy et rue R. Salengro
- 5 - 11h50 : arrivée à l'Hôtel des sociétés



